



Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

**APPEL A PROJETS 2023
CREER ET INNOVER DANS L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM DE LA STRUCTURE PORTEUSE :

TITRE DU PROJET :

INFORMATIONS GENERALES DE LA STRUCTURE

Nom de l'organisme :

Statut :

- ☐ Porteur de projet, en phase de création, statut envisagé:
- ☐ Société de capitaux (SARL, SA, SAS...) ayant obtenu l'agrément ESUS
- ☐ Entreprise coopérative
- ☐ Association ayant une activité économique
- ☐ Structure d'insertion par l'économie économique (dont Atelier Chantier d'Insertion)

Activité principale :

Date de création :

Effectif salarié au 31/12/2022 :

Nombre d'ETP

Nombre d'adhérents ou d'associés au 31/12/2022

Nombre de bénévoles au 31/12/2022

Siège social

Adresse :

Code postal :

Ville

Téléphone

Courriel

N° SIRET

Code APE

Adresse de l'établissement déposant le dossier (si différent du siège social)

Représentant légal de l'organisme

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone

Courriel :

Responsable du dossier de candidature

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone

Courriel :

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

Description de l'activité principale de l'organisme en 20 lignes maximum

En quoi l'organisme s'inscrit-il dans l'économie sociale et solidaire ?

DESCRIPTIF DU PROJET

Titre du projet / de l'action

Description du projet / de l'action

Ecrivez en 20 lignes maximum une présentation générale un projet

Expérience du ou des porteurs de projet en lien avec l'action présentée

Parcours professionnel, formations, expériences bénévoles...

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROJET

Contexte

A partir de quel(s) constat(s) est né votre projet ? A quel besoin votre projet répond-t-il ?

Objectifs

BENEFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES

Publics visés / bénéficiaires

Partenaires financiers et opérationnels

Implication des parties prenantes

Qui sont les parties prenantes et comment sont-elles associées au projet ?

ANCRAGE ET IMPACT TERRITORIAL

Lieu(x) d'intervention

Sur quel territoire votre projet est-il localisé ? Quel périmètre couvre-t-il ?

Résultats attendus

Résultats attendus ? Quel impact pour le territoire et ses habitants ?

Caractère innovant du projet

Le projet est-il innovant ? Si oui précisez en quoi ce projet vous semble innovant pour le territoire ?

MODALITE DE MISE EN OEUVRE

Plan d'action

Présentation des grandes étapes ou phases de réalisation de votre projet

Calendrier

Planification, rétro planning du projet

MOYENS / RESSOURCES AFFECTEES AU PROJET

Moyens humains

Quels moyens humains sont nécessaires à la réalisation du projet ? Ce projet permet-il de créer ou consolider des emplois ?

Moyens matériels

Quels sont les moyens matériels nécessaires à la réalisation de votre projet ?

FINANCEMENT DU PROJET

Modèle économique du projet

Sur quel modèle économique votre projet repose-t-il ? (vente de biens et de services, subventions, fonds privés...)

En quoi la dotation financière sollicitée aura-t-elle un effet levier sur le développement du projet ?

Quelles sont les pistes pour la poursuite du projet au-delà de l'année de soutien ?

De quelle manière comptez-vous pérenniser l'action et les emplois liés au projet ?

Quelles aides autres que financières pourraient être nécessaires au développement du projet ?

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET / INDICATEURS CLES

Objectifs	Réalisation	Résultats attendus <i>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs</i>	Impact

ANNEXE 1 : PIECES A FOURNIR

Pour tous les organismes :

- Le dossier de candidature dûment complété, daté et signé par l'organisme demandeur
- Un plan de financement du projet
- Un compte de résultat prévisionnel détaillé du projet à N+2
- Le bilan et le compte de résultat des deux derniers exercices, le cas échéant
- Un RIB au nom de l'organisme
- Une attestation sur l'honneur (annexe 2)

Pour les associations :

- Les statuts datés et signés
- Le récépissé de déclaration en Préfecture
- Un avis de situation INSEE de moins de 3 mois
- La liste à jour des membres du Conseil d'Administration
- Le dernier rapport d'activité de l'association

Pour les autres personnes morales (SCOP, SARL...)

- Statuts de la société
- KBIS de moins de 3 mois
- Liste des dirigeants

Pour les porteurs de projet en phase de création

- Un CV

Pour les organismes agréés « Entreprise solidaire »

- Copie de la notification d'agrément solidaire

ANNEXE 2 : ATTESTATION DU L'HONNEUR

**APPEL À PROJETS ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
ANNÉE 2023**

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande.

Je soussigné(e),.....

Représentant légal de l'organisme :

- ✓ Certifie que l'organisme est régulièrement déclaré,
- ✓ Certifie que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- ✓ Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment l'approbation du budget par les instances statutaires,
- ✓ Atteste que l'organisme n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques sur les trois exercices précédents supérieur à 200 000 € (ou à 500 000 € s'agissant d'entreprises fournissant des services d'intérêt économique général*),
- ✓ Précise que ce prix, s'il est accordé, sera versé au compte bancaire suivant :

Nom du titulaire du compte Banque

Domiciliation Code Banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Cette aide relève du régime des aides publiques aux entreprises de toute nature (subventions directes, emplois aidés, mise à disposition de personnels ou de locaux, exonération des charges sociales ou fiscales) attribuées par l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics ou l'Union européenne.

Cette aide s'inscrit dans le cadre des dispositions du règlement (CE) n°1998/2006 de la Commission du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité des aides de minimis (JOUE n°L379 du 28 décembre 2006). Il est complété par le règlement n°360/2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'UE aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général.

Les aides dites de minimis sont considérées comme n'affectant pas les échanges entre Etats membres et/ou insusceptibles de fausser la concurrence